

Écoles du socle commun : 1ère note pour entamer une réflexion

Aujourd'hui, différents rapports mettent en lumière une des particularités de notre système éducatif : la coupure pédagogique, organisationnelle entre l'école primaire et le collège. C'est un débat complexe autour de la place du collège dans notre système éducatif. Le problème est qu'il est actuellement biaisé par la politique d'austérité budgétaire notamment.

L'enjeu du débat

L'histoire du collège est celle de la construction d'une école moyenne pour tous du fait de l'allongement progressif de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans. Or le collège cumule plusieurs handicaps : en comparaison avec le lycée, institué en 1802, et avec l'enseignement primaire, rendu obligatoire pour tous en 1882, il est l'élément le plus récent de notre système éducatif, son acte de naissance correspondant à la loi du 11 juillet 1975 ; écartelé entre ces deux piliers historiques de l'Éducation nationale que sont l'école primaire et le lycée, institutions associées à des pères fondateurs puissants, Jules Ferry et Napoléon, le collège ne bénéficie pas d'une identité forte. Sa lente émergence en tant que maillon intermédiaire a été marquée par une constante hésitation : est-il le prolongement de l'école primaire ou constitue-t-il une préparation au lycée général ?

Le collège a d'autant plus de mal à trouver son identité qu'il est tiraillé entre des objectifs apparemment contradictoires : on lui demande de concilier une logique égalitaire, à savoir donner une culture commune à l'ensemble d'une classe d'âge, et une logique sélective, dégager des élites d'excellence pour la seule voie générale.

Cet extrait du rapport du [HCE](#) permet de comprendre la problématique. Le collège doit-il être plus en cohérence avec l'école primaire ou doit-il être un petit lycée qui sélectionne ?

Pour sa part, le **SNUipp-FSU**, partisan d'une meilleure continuité entre l'École et le collège défend donc le principe du collège unique que certains veulent remettre en cause. Des rapports nous fournissent des arguments :

- Les résultats aux tests PISA : la mise en place d'un tronc commun sur un plus long parcours semble être un des critères de réussite d'un plus grand nombre d'élèves.
- Les rapports [Grosperin et du HCE](#) défendent l'idée d'un continuum plus fort entre école et collège.

Mais, pour autant, comme ces mêmes rapports le préconisent, est-ce que cet objectif passe par les écoles du socle commun ?

Les écoles du socle, un débat tronqué ?

Si la réflexion autour des liens école et collège mérite d'être menée, dans un contexte d'austérité budgétaire, le débat dans l'intérêt de la réussite des élèves peut-il être sérieusement mené ? Pour l'heure, à regarder certaines préconisations, il semble surtout le prétexte à réorganiser le tissu scolaire et construire des usines à gaz administratives.

La Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) a créé, en son sein, une sous-direction du socle commun.

Il faut mettre en lien le dernier rapport [Reiss qui](#) préconise de « *s'engager sans tarder dans la perspective de futures écoles du socle commun* » avec le quatrième rapport sur la RGPP précisant que le ministère travaille à la création de groupements d'établissements, nommés « Etablissements du socle commun », constitués autour d'un collège pour rationaliser l'organisation. « *Cette mesure s'accompagnera d'une optimisation de la taille des classes, prenant en compte les spécificités de chaque établissement* ».

Les deux propositions de lois déposées par cinq députés de l'UMP dont Frédéric Reiss, déjà porteur de plusieurs projets législatifs de création d'EPEP donne une indication supplémentaire sur les logiques en cours.

La constitution des établissements de socle commun pourrait être l'occasion de regrouper des écoles primaires situées sur un même territoire. Il y a là, matière à fermer des écoles et récupérer des postes. Quelles pourraient être dans ce cadre la place et l'identité de la maternelle ? Les écoles seraient-elles regroupées dans le collège avec fermeture de nombreuses écoles rurales ? Serait-ce la fin des RPI et de l'école de proximité ?

De plus, se pose alors la question de la place de l'école primaire. Par exemple, dans l'esprit des législateurs, elle passerait sous le joug du statut du collège. Quel avenir pour le conseil d'école qui implique tous les enseignants du primaire ? Que deviendraient les directeurs d'école au sein de cette nouvelle organisation ?

(cf. communiqué de presse du SNUipp-FSU en date du 21 février).

Nos positions pour entrer et mener le débat

Pour le SNUipp-FSU, notre dernier congrès a été l'occasion de rappeler notre demande d'élaboration de nouveaux programmes en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative dans le cadre d'un débat national décliné localement, avec un souci d'harmonisation avec le collège, et accompagnés de documents d'application. L'école primaire et le collège unique doivent rester des maillons essentiels dans la construction d'une Ecole de la réussite pour tous.

Avec la FSU, nous disons que la réussite de tous est une ambition réaliste à condition :

- de repenser les contenus d'enseignement, les continuités écoles/collège/lycée/supérieur ;
- de mieux suivre les élèves de manière individualisée, sans toutefois remettre en cause la dimension collective des apprentissages ;

- de garantir, en appui sur la notion de cycles, la continuité des apprentissages en respectant les rythmes de développement de l'enfant ;
- d'éviter les trop fortes ruptures en développant les liaisons entre les différents niveaux ;
- d'améliorer les conditions de travail dans les classes ;
- de porter la scolarité obligatoire à 18 ans.

Sur le terrain, des expérimentations en cours ou à l'étude

C'est dans ce cadre et ce contexte que se pose à nous la question des écoles du socle commun. Des expérimentations sont menées dans le Morbihan, depuis novembre 2009. Dans d'autres départements, des projets existent : le Lot, la Gironde, les Pyrénées Atlantiques...

Les secteurs éducatif et revendicatif travaillent à une compilation de documents relatifs à ces expérimentations et projets. Nous sommes « preneurs » de toutes informations, pratiques locales, expérimentations en la matière.

Les réseaux Ambition Réussite travaillent à la continuité des cycles, à la liaison CM2/6ème. Ce sont là des mises en œuvre à observer pour en faire un bilan qualitatif : mettre en lumière les dispositifs et les formes de travail entre école et collège positifs pour la réussite des élèves.

L'extension du dispositif CLAIR aux écoles est également à suivre pour éviter notamment qu'il ne devienne un laboratoire de dérégulation.